MORTIERS SPÉCIAUX



MORCEM® BLOQUE

Mortier pour des ouvrages de maçonnerie





DESCRIPTION

Mortier coloré pour utilisation en ouvrages de maçonnerie.

COMPOSITION

Produit à base de ciment de haute résistance, de granulats tamisés, de pigments et d'adjuvants spéciaux.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Ouvrages de maçonnerie, brique nue et bloc de béton.
- Diversité de couleurs.
- Perméable à la vapeur d'eau et imperméable à la pluie.

SUPPORTS

- Les supports doivent être propres et dépoussiérés, sans traces d'autres particules.
- Les surfaces poreuses, très absorbantes, sèches ou très chaudes devront être humidifiées au moment de l'application.

MODE D'EMPLOI

- Ajouter de l'eau et mélanger manuellement ou mécaniquement jusqu'à obtention d'une consistance homogène et maniable.
- Elever l'ouvrage de blocs ou en briques nues selon le procédé traditionnel.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas utiliser au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas utiliser s'il y a un risque de gelées, pluies, vents forts ou d'ensoleillement direct.
- Dans des conditions climatologiques extrêmes (vents forts ou fortes températures) le séchage est plus rapide que d'habitude.

PRÉSENTATION

Sacs de 25 kg en papier plastifié.

Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage d'origine à l'abri des intempéries et de l'humidité.



MORTIERS SPÉCIAUX

MORCEM® BLOQUE

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard).

Aspect	Poudre BLANCHE ou TEINTÉE
Résistance à la compression	> 10 N/mm ²
Absorption de l'eau	$\leq 0.2 \text{ kg/m}^2 \cdot \text{min}^{0.5}$
Classification selon norme NF- EN 998-2	G
Rendement approximatif	15 kg/m² par cm d'épaisseur

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement. Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR.

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., lls ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

